BEAUX-ARTS DE PARIS

FILIÈRE FRESQUE & ART EN SITUATION

2022-2023

Gloria Friedman, *Moure de l'Abéouradou* (le Bez, Borne), parc des Monts d'Ardèche, 2017 © Nicolas Lelievre / Le Partage des Eaux

Zandwacht, *Observatorium*, port de Rotterdam, 2015 © Observatorium

PRÉSENTATION

La nouvelle filière « Fresque & Art en situation », qui débutera à l'automne 2022, lance son premier appel à candidatures ouvert à une quinzaine d'étudiants inscrits aux Beaux-Arts de Paris à la rentrée 2022 ayant validé au moins une 2e année (120 ECTS validés) et aux diplômés de l'École 2021 et 2022.

Des techniques les plus innovantes aux plus traditionnelles, de l'art pariétal à l'urbex en passant par l'*a fresco* et l'*in situ*, de la commande publique à l'art urbain, la filière « Fresque & Art en situation » offre aux étudiants une exploration diversifiée des enjeux d'un art qui appartient de plain-pied à l'espace public. La formation est irriguée à la fois par les questions artistiques, techniques, juridiques et financières posées par l'art en situation, mais aussi par l'ancrage dans l'histoire de l'art et les enjeux théoriques soulevés par cette pratique.

Logée dans l'atelier Fresque au cœur du site de Saint-Germain-des-Prés et en lien avec les nombreuses ressources de l'École et des collections, la filière « Fresque & Art en situation » couvre un large spectre de techniques (fresque/peinture murale, installation, sculpture, projection, mapping, etc.) pour un art en dialogue avec des situations multiples, investissant de vastes surfaces et volumes, en extérieur comme en intérieur. Les interventions artistiques dans les contextes les plus variés (qu'ils soient patrimoniaux, naturels, urbains, dans des territoires à forte tension sociale ou en transformation) sont au cœur de cet enseignement.

La filière, formation professionnalisante, permet aux étudiants de travailler de façon privilégiée avec des artistes œuvrant *in situ* et des intervenants extérieurs aux expertises spécifiques et diverses. Elle propose un enseignement théorique et pratique tout en encadrant des projets de commande portés par des partenaires (2 à 3 projets par an).

Les étudiants sont inscrits à la formation pour une durée de 12 mois (dont 9 mois de cours sur place) à partir d'octobre 2022.

La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement « Filière Fresque & Art en situation ».

Photo de couverture : Elliot Causse, diplômé 2017 © Raphaël Guez

FORMATION

OBJECTIFS

Savoirs et savoir-faire : former un groupe d'étudiants, majoritairement composé d'artistes en formation, à la création en situation urbaine, patrimoniale, rurale, naturelle, spécifique à un lieu, à grande échelle mais aussi à la commande, qu'elle soit publique ou privée, à travers l'histoire et dans ses développements les plus récents.

4 axes de recherches et de pratiques sont abordés chaque mois :

- Artistique/théorique/historique
- Territoires/institutions/commanditaires
- Production (questions juridiques, administratives, budgétaires)
- Technicités (fresque/art mural, installation/sculpture, projection/mapping, etc.)

COMPÉTENCES TRANSMISES

- Initiation à la création et la pratique d'un art en situation (prenant en compte le lieu, l'architecture, le patrimoine, les territoires, les acteurs et les publics, l'environnement, etc.)
- Initiation aux procédures administratives et juridiques, aux dispositifs de commandes d'œuvres (1% artistique, commande publique et commande privée, manifestations/biennales, etc.)
- Initiation à la production technique d'œuvres dans les contextes les plus divers
- Initiation à l'étude de sites, de territoires, des contextes et des nouvelles pratiques d'exploration territoriale et d'urbanisme culturel
- Initiation à la documentation, la médiation et la conservation des œuvres d'art dans l'espace public

LES + DE LA FORMATION

- Terrains d'interventions multiples : social (résidences, hôpitaux), historique (monuments), urbain (urbex, architecture), naturel (paysage), œuvres éphémères ou pérennes, etc.
- Formations techniques diversifiées (fontainerie, mapping, gonflables, cartographie, etc.)
- Rencontres avec des artistes, des institutions, des professionnels ayant des expertises spécifiques et/ou internationales
- Études sur le terrain (voyage d'études en France ou à l'étranger, repérages et études de sites, montage/démontage d'œuvres *in situ*, rencontres avec les professionnels dans leur environnement de travail)
- Application directe des enseignements à travers la réalisation ou le suivi de projets de commandes avec des partenaires, « en situation réelle » ou grandeur nature (2 à 3 par an)
- Accompagnement personnalisé

INTERVENANTS

Plusieurs intervenants et experts (artistes, architectes, commanditaires, commissaires, producteurs, artisans, ingénieurs, techniciens, restaurateurs, avocats, etc.) sont invités pour des rencontres, des ateliers ou des workshops et travaillent avec les étudiants autour de cas pratiques et à partir d'études de cas.

PARTENAIRES

La filière bénéficie du soutien de la Compagnie de Phalsbourg, la Ville de Fontainebleau et l'Apes - Groupe Action Logement.

DIPLÔME

La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement « Filière Fresque & Art en situation ».

Jonathan Sobel, diplômé 2021 © Droits réservés

Matthias Bensimon, éudiant en 5e année © Droits réservés

PROGRAMME

Les cours ont lieu d'octobre à juin, les lundis et/ou mardis (de 10h à 12h et de 14h à 16h).
Un ou deux intervenants sont invités chaque semaine :

- Artistes, théoriciens, commissaires, universitaires
- Professionnels affiliés à des structures/événements partenaires
- Professionnels spécialisés (architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, avocats, conservateurs et restaurateurs du patrimoine, directeurs techniques, régisseurs, etc.)
- Commanditaires (institutions, entreprises, événements/manifestations artistiques)

ÉLABORATION ET CRÉATION DE PROJETS *IN SITU*

Les mercredis (de 10h à 12h et de 14h à 16h) sont dédiés à la conception, à l'écriture et à la production des projets qui seront présentés régulièrement à l'atelier et/ou hors les murs (macro-projets). Les étudiants travaillent seuls ou en binôme, avec les professionnels invités, la coordinatrice de la filière, en collaboration avec les forces vives des Beaux-Arts de Paris, à l'élaboration conceptuelle et pratique de commande (par exemple un appel à projet « 1% artistique ») ou de projets personnels pour un ou plusieurs sites. Un ensemble de micro-projets sont élaborés et réalisés (esquisses, simulations, études techniques et juridiques, études de sites, plans, cartographies, carnets de recherche, budgets, contrats, etc.) afin de réaliser le macro-projet qui pourra prendre la forme de maquettes, de prototypes et de créations *in situ* (sur les murs de l'ateliers, dans l'enceinte de l'École ou hors les murs).

MISE EN ŒUVRE

La Filière « Fresque & Art en situation » propose d'explorer la diversité de ces savoirs et savoir-faire selon trois temporalités : avant, pendant et après la création des œuvres.

- Octobre - décembre 2022 : « Avant » correspond à la phase initiale du projet artistique et culturel (appel d'offre, cahier des charges, réunions publiques, partenariat/mécénat, questions juridiques, permis, études, simulations, budgets prévisionnels, etc.)
- Janvier à mars 2023 : « Pendant » correspond au moment de la création, de la production puis du montage sur site de l'œuvre, de la réception d'une œuvre par ses commanditaires, par le public, etc.
- Avril à juin 2023 : « Après » correspond à la vie de l'œuvre après l'inauguration, sa maintenance, sa documentation, la communication, ou encore aux questions de médiatisation et de patrimonialisation.

LE LIEU

L'atelier Fresque est la base d'accueil de la filière. Certaines interventions auront lieu dans des salles de séminaire et en amphithéâtre. L'atelier est parallèlement le lieu de l'enseignement technique en cursus général (les jeudis et vendredis) permettant la validation d'UC technique « Fresque », dès le 2e semestre de la 1ère année d'études.

PARCOURS *IN SITU*

La pédagogie prend aussi appui sur la création collective de plusieurs parcours dans l'espace public (à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'un département, d'une région, etc.) reliant des œuvres, des sites patrimoniaux ou remarquables, des architectures ou encore des lieux de vie selon une méthodologie de narration cartographique.

Ces parcours sont autant des outils d'études, de recherche et de création mais ont aussi pour vocation d'expérimenter et d'éprouver différents contextes, hypothèses théoriques et techniques.

STAGE, PARTICIPATION À DES PRODUCTIONS D'ŒUVRES D'ART EN SITUATION OU PROJETS DE COMMANDE

Des chantiers participatifs autour de créations, montages, démontages d'œuvres *in situ* sont favorisés au sein de la filière. Ils s'organisent en partenariat avec des structures et des manifestations reconnues dans le domaine de la création dans l'espace public.

Cette période d'immersion professionnelle peut prendre la forme d'un stage conventionné dans une institution, structure artistique, culturelle ou une entreprise.

Les chantiers participatifs ou le stage valident la formation, ils doivent représenter un temps cumulé d'au moins 2 mois à temps plein.

Depuis plusieurs années, les Beaux-Arts de Paris ont mis en place des appels à projets pour des organismes publics ou privés, qui permettent aux jeunes artistes de se confronter à des commandes et des exercices « grandeur réelle » les amenant à intervenir dans un cadre temporel, juridique, historique, public... imposé. Une vingtaine lauréats en 2021 a bénéficié de telles opportunités, concernant étudiants et jeunes diplômés, avec selon les cas des aides à la production.

ÉVALUATION

La présence aux cours théoriques, interventions, ateliers, workshops et parcours est obligatoire. En fin de cursus, une soutenance du macro-projet ainsi qu'un rapport de stage ou rapport d'expérience professionnelle sont présentés.

> Des enseignements mutualisés sont possibles (à valider en début de semestre avec la coordinatrice) : UC Technicité, Histoire de l'art, Diagonale, UC Libre, Stage, Séminaire de diplôme.

POUR CANDIDATER

QUI PEUT CANDIDATER ?

- Étudiants inscrits aux Beaux-Arts de Paris à la rentrée 2022 ayant déjà validé une 2e année ou étudiants diplômés des Beaux-Arts de Paris en 2021 et 2022.
- Disponibilité requise (année de césure fortement recommandée, demande à formuler avant fin juin 2022)

FRAIS D'INSCRIPTION

Les étudiants inscrits en formation initiale et à cette filière devront s'acquitter des frais d'inscription pour les deux formations, un demi-tarif est appliqué à la filière « Fresque & Art en situation » (soit un total de 657 € pour les deux formations).
Les étudiants en césure s'acquittent des frais d'inscription en vigueur (plein tarif de 438 €).

COMMENT CANDIDATER ?

- Porfolio
- CV
- Lettre de motivation

Dossier complet au format PDF, 8 Mo maximum, à envoyer par mail ou à déposer dans le dossier partagé **avant le 8 juin à midi** à virginie.pringuet@beauxartsparis.fr avec pour intitulé « Candidature filière Fresque & Art en situation ».

CALENDRIER

5 mai	rouverture de l'Atelier Fresque et redémarrage de la technicité
11 mai	diffusion de l'appel à candidature pour la filière
30 mai	journée d'études
8 juin midi	date limite des candidatures
17 juin	annonce des étudiants préselectionnés
23 et 24 juin	entretiens
27 juin	annonce des participants à la filière par mail
28 juin	parcours *in situ* / préfiguration participative à la filière

RÉFÉRENTS

Virginie Pringuet, coordinatrice de la filière « Fresque & Art en situation »
virginie.pringuet@beauxartsparis.fr

Cyril Tricaud, intervenant technicité Fresque cyril.tricaud@beauxartsparis.fr

Pascale Marthine Tayou, *Coloris*, 2018. CityLife, Milan © Droits réservés

Daniel Nicolaevsky Maria, diplômé 2019 © Droits réservés

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

beauxartsparis.fr
#beauxartsparis

PSL
UNIVERSITÉ PARIS